



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE CORSE

**DRAAF**  
Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt de Corse

Service Direction

N/Réf. : JPL/SG/N° *122*  
Dossier suivi par :  
Téléphone : 04 95 51 86 53

**CONFRERIE DU FIADONE**  
Résidence d'Ajaccio Bât C  
Rue Nicolas Peraldi  
20090 AJACCIO

Ajaccio, le 19 juillet 2013

Madame,

Vous avez attiré mon attention par votre courrier en date du 04 juillet sur l'activité de votre association et ses finalités.

Tout ce qui concourt à promouvoir la culture et traditions Corse doit être encouragé. Votre action dans le domaine culinaire rejoint l'engagement des politiques publiques envers les produits de qualité et en particulier les produits issus de l'agriculture corse.

Le Bruccio, produit de base du Fiadone, constitue la première AOC fromagère de Corse. Votre action pour en promouvoir la valorisation culinaire est donc à ce titre à encourager.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le préfet de Corse  
le secrétaire général  
pour les affaires de corse

*[Signature]*  
François LALANNE